



PUBLIC

Personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant.

PRÉ-REQUIS

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)
- Fournir l'aptitude médicale pour les travaux en hauteur sans restriction de port charges
- Fournir attestation de formation à l'utilisation des EPI contre les chutes en hauteur
- Maîtriser les mathématiques élémentaires et lecture courante de plans

MOYENS THÉORIQUES

- Documentation SFECE
- Tests d'évaluation
- Manuels constructeurs
- Documentation INRS
- Livret remis à chaque stagiaire
- Notice utilisation
- Recommandation CNAMTS R457
- Doc de référence dispositif de formation échafaudage R457 CNAMTS-DRP

MOYENS PRATIQUES

- Aire de travail permettant la mise en œuvre des échafaudages

FORMATION MONTER, VÉRIFIER, UTILISER DES ÉCHAFAUDAGES ROULANTS

- Échafaudages roulants avec plancher tous les 2 m, avec conception de montage en sécurité (différente)
- Outillage nécessaire pour le montage
- E.P.I
- Extractomètre

Matériel dont doit disposer le stagiaire

Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité, des gants et un harnais avec longe, gilets jaune, casque.

ENCADREMENT

Nos formateurs ont une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle. Nos formateurs ont effectué le parcours de reconnaissance du Réseau Assurance Maladie - risques professionnels/INRS.



VALIDATION

Si l'apprenant satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, délivrance d'une attestation de compétence validant les acquis.

DURÉE

2 jours soit 14 heures.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

3 stagiaires minimum à 8 stagiaires maximum. La pratique se fait par atelier et groupe de 4 stagiaires. Les ateliers sont animés par 1 formateur.

OBJECTIFS

- Se situer et être acteur de la prévention
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité

PROGRAMME

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation

- L'exploitation de la notice du fabricant
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- La préparation du montage
- Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant
- L'examen d'adéquation
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- Le compte-rendu de vérification
- Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Apports théoriques
- Mises en situation pratiques

Les tests pratiques se font sous forme de QCM. Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique (**50% théorie / 50% pratique**).

FINALITÉ DE LA FORMATION

Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalière prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457, démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.

La formation à la sécurité dont bénéficient les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions de ces équipements.